

Jour de congé le 1^{er} octobre 2018 pour tous les élèves jeunes et adultes

Val-d'Or, le 18 septembre 2018 – La Commission scolaire vous informe que, conformément à la Loi électorale, les cours seront annulés le 1^{er} octobre 2018 dans toutes les écoles et les centres de formation. Les services de garde demeureront toutefois ouverts comme une journée pédagogique.

Selon la Loi électorale, article 306 « Le jour du scrutin est jour de congé pour les élèves de toute école d'une commission scolaire située dans une circonscription où se tient une élection. Tout établissement d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux élèves et aux étudiants qui sont électeurs ».

Dans cette perspective, les cours seront suspendus pour la journée, et ce, pour les élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation générale adulte et de la formation professionnelle. Le transport scolaire sera annulé et les services de garde demeureront ouverts pour les élèves préalablement inscrits.

Finalement, le personnel de la commission scolaire est tenu de se présenter à son lieu de travail habituel.

-30-

À propos de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6 000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, répartie dans 23 établissements scolaires, soit 13 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation générale des adultes qui offre des services dans 3 pavillons.

-30-

Source : Caroline Neveu
Conseillère en communication
819 825-4220, poste 3013 Neveu.caroline@csob.qc.ca